|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG TAXUD.B4 |
| Numéro de poste Sysper: | 449962 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Kanto PETRI  1er trimestre 2026  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-11-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La direction générale de la fiscalité et de l’union douanière (DG TAXUD) a pour mission de promouvoir des politiques équitables et durables qui génèrent des recettes pour l’UE et ses États membres, tout en veillant à ce que les citoyens et les entreprises de l’UE tirent parti du commerce mondial et d’un marché unique sûr et sécurisé, dont les frontières sont protégées.

La Direction B («Tarifs douaniers; mise en œuvre numérique des politiques douanières et fiscales»), dirige la stratégie, la planification et la conception de la stratégie numérique pour les politiques de l’UE en matière douanière et fiscale, met en œuvre les politiques de l’UE en matière de tarifs douaniers et contribue au lancement du mécanisme d’ajustement carbone aux frontières (MACF) dans le contexte du pacte vert. La direction participe également aux négociations sur la proposition de réforme douanière et aux travaux préparatoires en vue de la création éventuelle d’une Autorité douanière européenne et de sa plateforme des données.

Dans ce cadre, l’unité TAXUD.B.2 («Données, analyse et innovation») contribue activement à la continuité informatique et au développement informatique stratégique de la DG TAXUD. Sa mission est de veiller à la conformité informatique, à la fiabilité du service et à l’amélioration continue du service, ainsi que de recenser et de développer les possibilités stratégiques offertes par les technologies de l’information. L’unité assure la direction et le contrôle de l’infrastructure TIC de la DG TAXUD et gère l’évolution de l’architecture informatique correspondante, en étroite coopération avec d’autres unités TAXUD et la DG DIGIT.

L’unité est également responsable de la base de données TAXUD DataLab, qui est une plateforme essentielle pour l’intégration et l’analyse des données à l’appui de la politique douanière et fiscale ainsi que du MACF. DataLab transforme les données brutes en informations exploitables, propose des outils analytiques avancés (Python, RStudio, Power BI, Stata, SAS) et permet de collaborer étroitement avec les unités politiques, les États membres et d’autres services de la Commission.

TAXUD.B.2 combine les opérations informatiques et l’innovation, en créant un environnement de travail stimulant et pluridisciplinaire qui permet de répondre simultanément aux besoins technologiques et politiques.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous proposons un poste attrayant et stimulant au sein de TAXUD DataLab, la plateforme centrale d’analyse des données au sein de la DG TAXUD. En tant que membre clé du secteur des politiques numériques chargé des plateformes d’analyse des données dans le domaine des douanes, de la fiscalité, du mécanisme d’ajustement carbone aux frontières (MACF) et des systèmes de surveillance du marché, le(la) candidat(e) retenu(e) contribuera activement à la mise en œuvre, sur le plan informatique, de la politique et de la stratégie de la DG TAXUD dans le domaine des politiques numériques, en coordonnant les services d’analyse et en supervisant la mise à disposition de contractants intra-muros et externes.

Le poste offre une occasion unique de combiner les opérations informatiques, la gestion de plateformes et l’analyse avancée des données dans un environnement constitué d’une équipe dynamique et pluridisciplinaire, qui travaille directement au soutien de la politique de l’UE en matière douanière et fiscale et en ce qui concerne le MACF.

Le(la) titulaire du poste conseillera et assistera le chef d’équipe et le chef d’unité dans l’accomplissement de leur mission et contribuera aux objectifs de l’unité sous la supervision d’un fonctionnaire de la Commission.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons une personne motivée et dynamique dotée de solides compétences analytiques, numériques et organisationnelles, désireuse de contribuer activement au développement et au fonctionnement de TAXUD DataLab et d’aider l’unité à fournir aux unités politiques des services d’analyse de données de haute qualité dans les domaines des douanes, de la fiscalité et du MACF.

Le(la) candidat(e) idéal(e) devra posséder:

* un diplôme universitaire en économie, en statistiques, en informatique, en ingénierie ou dans une discipline connexe;
* une expérience avérée dans la gestion de projets complexes d’analyse de données avec de grands ensembles de données et dans le soutien à des travaux stratégiques au moyen d’informations fondées sur les données;
* une connaissance des langues de programmation ou de script utilisées dans l’analyse de données (par exemple PL-SQL, Python, R);
* une aptitude à rédiger des notes claires et structurées, des notes d’information et des présentations à l’intention de l’encadrement supérieur, et à communiquer efficacement avec les unités politiques et les parties prenantes externes;
* un grand sens du service et une forte capacité à collaborer avec des collègues, d’autres services de la Commission, des États membres et des contractants externes;
* d’excellentes compétences en matière d’organisation et de planification, assorties de la capacité de gérer simultanément plusieurs tâches et de fournir les réalisations attendues dans des délais serrés;
* une attitude proactive, novatrice et axée sur les solutions, assortie de solides compétences en matière de résolution de problèmes et d’une forte capacité d’adaptation à l’évolution des besoins des entreprises.

Le(la) candidat(e) devra être capable de communiquer oralement et par écrit en anglais; la connaissance du français constitue par ailleurs un atout.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)